

Déconfinement : Cityscoot crée une offre pour les entreprises et lance une campagne contre le bruit

A l'occasion du déconfinement, Cityscoot lance **"Cityscoot for employees"** une nouvelle offre à destination des entreprises permettant aux salariés une prise en charge des trajets par leur employeur, renforce les mesures sanitaires en interne et sur ses scooters, et propose une nouvelle campagne intitulée **"La liberté sans bruit"**.

*"La reprise de l'activité doit être l'occasion de promouvoir un modèle de mobilité partagée, neutre en carbone et non polluant et éviter un retour en arrière dans les usages notamment de la voiture individuelle. A l'occasion du déconfinement, **nous avons décidé de mettre l'accent sur la lutte contre le bruit** qui touche aujourd'hui 9 millions de Franciliens à travers une campagne de publicité inédite. Nous avons également décidé **d'enrichir notre offre à destination des entreprises**. En tant que chef d'entreprise, je suis certain que les patrons seront heureux d'offrir des minutes Cityscoot pour assurer la sécurité des trajets professionnels de leur collaborateurs. Enfin, après avoir soutenu les autorités sanitaires par des dons et des gratuités pour les soignants durant la crise, **nous renforçons les mesures sanitaires à la fois pour nos salariés dans nos entrepôts mais également pour nos clients.**"* déclare Bertrand Fleurose, Fondateur de Cityscoot.

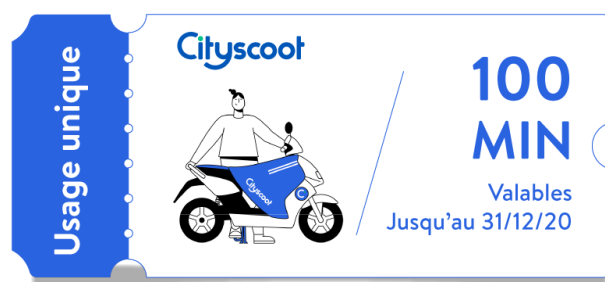
Cityscoot for employees

Afin de lutter contre le Covid-19, les autorités recherchent des solutions pour éviter le retour de la voiture individuelle et la saturation des transports publics. Dans ce contexte, nous avons accéléré le développement de **"Cityscoot for employees"** qui permet dès aujourd'hui aux employeurs d'offrir une solution de mobilité à ses salariés et d'éviter des moyens de transports qui congestionnent, polluent ou qui risquent d'être saturés.

- **Achetez** des crédits de minutes que vous pour vos salariés, en fonction de vos besoins.
- **Définissez** le nombre de coupons uniques que vous distribuerez ensuite
- **Libérez** la mobilité de vos collaborateurs : ils renseignent directement leur coupon dans leur application Cityscoot, après s'être inscrits au service.

Tarifs : 20€HT pour un coupon de 100 minutes (soit 3€HT pour un trajet moyen de 15 min)

[Cliquez-ici pour remplir le formulaire](#) de demande



Mesures sanitaires dans le contexte de la lutte contre le Covid-19

Depuis le début du confinement, nous faisons le maximum pour respecter les mesures d'hygiène : **la sécurité de nos utilisateurs est notre priorité.**

- Nous **nettoyons** régulièrement nos scooters, ils sont contrôlés près d'une fois par jour par nos équipes.
- Nos **casques** sont également désinfectés et peuvent être utilisés avec des charlottes hygiéniques fournies dans le scooter.
- Nos scooters doivent également être utilisés avec des **gants**, conformément à la législation

Campagne “La liberté sans bruit”



<https://youtu.be/v4WUU5P30ZQ>

Dans une tribune publiée le 20 avril intitulée “[11 mai : Le grand retour de la pollution et du bruit ?](#)”, Bertrand Fleurose soulignait que “*l’intensité du bruit extérieur a diminué de 80% à Paris depuis le 17 mars selon Bruitparif.*” Cityscoot lance une campagne de publicité digitale qui a pour but de **sensibiliser ses publics cibles à la pollution auditive induite par les modes de transports thermiques**. Tournée dans les rues de Paris, Nice, Milan et Rome pendant le confinement, cette campagne souligne le calme dans la ville et interroge sur le retour du bruit à l’occasion du déconfinement. Elle sera diffusée sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Twitter) avec le relai d’influenceurs.

Cityscoot offrira également 20min de trajets avec le code « CALME » en espérant rendre Paris, Nice, Milan et Rome plus calme.

A PROPOS DE CITYSCOOT

Société privée créée en mars 2014 et membre du Next40 depuis 2019, Cityscoot a lancé son service à Paris (juin 2016), à Nice (juillet 2017), Milan (janvier 2019) et Rome (juillet 2019). Avec **près de 400 salariés recrutés en CDI en quatre ans**. Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de **la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot**. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont **fabriqués en Europe** (respectivement en Pologne, Allemagne et France). Cityscoot est membre de France Digitale, de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO.

www.cityscoot.eu

CONTACTS PRESSE

Cityscoot :

Germain Grac-Aubert - presse@cityscoot.eu - 01 76 42 02 98

Visuels HD : [cliquez ici](#)

Site Web : www.cityscoot.eu

Retrouvez toute notre actualité sur [Facebook](#) & [Twitter](#)